

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aix-en-Provence, le 1^{er} décembre 2022

Les tortues marines sous surveillance en PACA



© S. JAMME – Association Marineland



© S. JAMME – Association Marineland

Depuis 2012, un programme de conservation des tortues marines est mené en région PACA. Il a pour but la surveillance et l'amélioration des connaissances de ces populations.

Il existe 7 espèces de tortues marines dans le monde dont 3 évoluent régulièrement en Méditerranée occidentale : la tortue Caouanne (*Caretta caretta*), la tortue Luth (*Dermochelys coriacea*) et la tortue Verte (*Chelonia mydas*). Les tortues marines sont migratrices. Elles parcourent mers et océans à la recherche de zones d'alimentation, de reproduction et de ponte. Cette diversité d'habitats qu'elles traversent ne fait qu'augmenter les risques et les menaces auxquelles elles s'exposent.

En région PACA, un programme baptisé ObsTortueMed (Observation des Tortues Marines en Méditerranée) permet de veiller sur ces espèces patrimoniales.

Il est créé et porté par l'Association Marineland, qui, avec ce dispositif, est engagée auprès du Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française (RTMMF). Ce réseau étant lui-même intégré à l'Observatoire des Tortues Marines de France métropolitaine et Saint Pierre et Miquelon animé et financé par l'Office français de la biodiversité.

Un programme très complet

ObsTortueMed permet d'améliorer les connaissances sur l'évolution de la structure des populations et sur l'identification des menaces propres à une région particulièrement impactée par l'activité humaine.

ObsTortueMed se décline en plusieurs volets :

- ✓ **Observation et science participative** : une sensibilisation est menée auprès des usagers de la mer permettant de collecter leurs données d'observation et d'optimiser la coordination lors des interventions en cas d'urgence. Ainsi, chaque année à la fin du printemps, une campagne de sensibilisation est menée dans les 40 ports des départements des Alpes-Maritimes et du Var qui vise à informer les acteurs de la mer sur la conduite à tenir en cas de rencontre avec une tortue marine.
- ✓ **Echouage et autopsies** : la prise en charge des autopsies des animaux échoués morts permet d'une part d'identifier de manière plus précise les causes de la mort et donc les menaces qui pèsent sur ces espèces protégées et, d'autre part, de prélever des échantillons indispensables aux études scientifiques menées dans le cadre de la Directive Européenne DCSMM (Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin).

- ✓ **Le Centre de Réhabilitation de la Faune Sauvage** : il accueille les tortues marines blessées et prend en charge les soins jusqu'à leur retour à la mer. Le centre de soin représente un véritable outil d'amélioration des connaissances et de sensibilisation auprès du grand public.
- ✓ **ObsTortueNest** : ces dernières années, on constate l'arrivée nouvelle d'individus mâtures sexuellement. Forts des actions de sensibilisation et de la coordination régionale du RTMMF, un véritable réseau d'alerte s'est mis en place. Dans ce contexte, trois épisodes de pontes ont pu être signalés puis localisés. Une coordination et une mobilisation de l'ensemble des acteurs de terrain (experts, agents OFB, associations, membres du réseau RTMMF, municipalités...) a pu se mettre en place pour assurer l'encadrement et le suivi de ces événements exceptionnels de nidification.
- ✓ **Interaction pêche et tortues marines** : afin d'améliorer les connaissances sur les interactions entre les activités de pêche et les tortues marines, un travail collaboratif est mené avec le Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins des Alpes-Maritimes. Des rencontres sur le terrain sont organisées dans l'objectif de mieux comprendre le profil de pêche de chacun (typologies, saisons, espèces ciblées), et de cartographier les zones de pêche versus les zones de captures accidentelles de tortues marines.

Une campagne de suivi au large des Alpes-Maritimes et du Var

L'analyse des données du programme ObsTortueMed a permis d'identifier une zone de fréquentation plus importante par les tortues marine au large des côtes. Une campagne en mer de 5 jours a ainsi été organisée cet été avec pour objectif de vérifier l'abondance en tortues sur cette zone et de collecter des données biologiques.

A chaque observation de tortue marine, une fiche d'observation a été renseignée spécifiant l'identification de l'espèce et les coordonnées géographiques de sa position. Des mesures biométriques (taille et poids), une évaluation de l'état de santé général et un échantillon de sang pour l'analyse génétique ont également été réalisés.

Financé par la Délégation de façade Méditerranée de l'OFB, les résultats de cette campagne permettront d'améliorer nos connaissances sur l'écologie de ces espèces d'intérêt communautaire, afin d'envisager la mise en place de mesures de gestion pertinentes et efficaces pour assurer leur conservation.

2 tortues équipées d'une balise

Dans le cadre du programme HABITOM, coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle, dont l'objectif est d'identifier les habitats utilisés par les tortues marines en France métropolitaine et les zones à haut risque d'interaction avec les activités humaines, des balises ont été placées sur la dossière de deux tortues : un mâle adulte d'un poids de 63 kg, baptisé Papeete et un individu subadulte d'un poids de 34 kg, baptisé Ange.



Depuis le 13 septembre, leurs déplacements sont suivis. Après avoir fait un aller-retour en Corse, Papeete a rejoint Ange, longeant les côtes méditerranéennes françaises en direction du sud.

En plus des données de géo-positionnement, ces balises permettront d'enregistrer et de transmettre des données environnementales (température de l'eau). Les résultats de cette campagne permettront d'améliorer les connaissances de ces espèces (présence, abondance et répartition géographique) et de vérifier l'existence d'une zone d'habitat préférentiel des tortues marines au large, qui pourrait représenter une zone d'étude précieuse pour le suivi des populations voire de gestion.

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et de l'Agriculture et la Souveraineté alimentaire. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des

politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.